

HONNÊTETÉ, DÉTERMINATION, À VOTRE ÉCOUTE.

Face à Bédier, Un VRAI programme

Binta SY

Conseillère municipale

Marc JAMMET

Conseiller municipal

Conseiller communautaire

Armelle HERVE

Conseillère municipale

Mohammed MMADI

Conseiller municipal

SANTÉ, EMPLOI, SOCIAL, LOGEMENT, COLLÈGES.



MANTES. UNE GAUCHE DEBOUT.

Liste citoyenne d'unité à gauche

soutenue par la section de Mantes-la-Jolie du Parti communiste Français

D'ABORD UN BESOIN

UN CONSEIL DÉPARTEMENTAL EXEMPLAIRE.

Les procédures judiciaires se multiplient.

CELA COMMENCE À FAIRE BEAUCOUP !

Quatre élus avec vous



Marc
JAMMET

Conseiller municipal
Conseiller communautaire
marc.jammet@wanadoo.fr



Armelle
HERVÉ

Conseillère municipale
armelle.herve@wanadoo.fr



Mohamed
M'MADI

Conseiller municipal
benamada@hotmail.com



Binta
SY

Conseillère municipale
bintah.sy@hotmail.fr



Retrouvez-nous aussi sur
facebook

Le rapport de la Cour régionale des comptes avait déjà révélé de nombreuses irrégularités graves dans la gestion de notre commune.

Nous avons estimé à plusieurs centaines de milliers d'euros le préjudice financier subi par la Ville.

C'est la raison pour laquelle nous av la Justice (*qui s'est défaussé*) et M. République afin qu'une information permette de définir toutes les respor

S'y ajoute depuis la mise en examen pour subornation de témoins avec s ciaire dans le détournement de fon merchants supposés au marché du V:

Là il est question de 2 millions d'euros.

Pour nous, il n'est pas question d'en profiter à des fins politiques comme d'autres qui crient d'autant plus fort qu'ils veulent faire oublier leur passé.

Nous respecterons la présomption d'innocence tant que la justice ne sera pas passée.

Cela n'empêche pas que toute la transparence soit faite pour ce qui concerne la municipalité.

C'est la raion pour laquelle nous avons demandé au Maire d'organiser un conseil municipal extraordinaire où les parties prenantes seront auditionnées.

Bien à vous,

Armelle HERVÉ - Binta SY - Mohamed MMADI - Marc JAMMET

C'est la raison pour laquelle nous avons sollicité le Ministre de la Justice (*qui s'est défaussé*) et Madame le Procureur de La République afin qu'une information judiciaire soit ouverte et permette de définir toutes les responsabilités.

Depuis l'information judiciaire a été ouverte par Madame la Procureure de La République suite « à un signalement »

L'actualité récente a montré des "dysfonctionnements" graves.

Il en est ainsi notamment de la coopération départementale décentralisée qui a été mise en cause à plusieurs reprises tandis que "les affaires judiciaires" se multiplient à Mantes-la-Jolie.

Nous proposons:

♦ que toutes les **subventions soient assorties d'un contrôle**. Quels sont leurs montants ? A quoi ont-elles servi ?

♦ **Un document annuel retraçant toutes les informations et les preuves** de l'utilisation des fonds publics sera validé par l'Assemblée départementale, communiqué pour information au Préfet des Yvelines. Ce document sera rendu public.

♦ La création d'une **commission départementale de contrôle**. Celle-ci sera composée à égalité d'une part de conseillers départementaux et de représentants de l'Etat d'une part; d'autre part de citoyens élus dans chacun des cantons des Yvelines. Cette commission aura le pouvoir de s'assurer de la bonne gestion des subventions et, en cas de faits délictueux, d'ester en justice.

♦ Cette commission s'assurera également que tous les **conseillers départementaux qui en ont l'obligation légale ont bien déclaré à la Haute autorité pour la transparence de la vie politique (HATVP)** la totalité de leurs indemnités ainsi que leurs revenus éventuels provenant d'entreprises publiques ou privées.

♦ Pour **prévenir tout emploi fictif**, cette commission vérifiera que tous les emplois départementaux sont bien occupés pour un travail vérifiable.

♦ **Toute commune qui s'estimera lésée** dans l'attribution d'une subvention pourra exercer un recours auprès de cette commission.

DE PROBITÉ.

DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX EXEMPLAIRES.

Comme tout élu de La République, les conseillers départementaux ne perçoivent pas légalement un salaire mais une indemnité d'élu.

Personne ne doit en profiter pour s'enrichir personnellement.

Au moment où tant d'Yvelinois sont frappés par la pandémie et par la crise économique et sanitaire qui en découle, c'est aussi une question de morale.

Nous proposons:

- ◆ de diminuer de 30% le montant de l'indemnité de chaque conseiller départemental, de réduire le nombre de Vice-présidents de 12 à 10 et de déterminer un plafond du total des indemnités perçues (3.000 euros maximum).
- ◆ Les sommes ainsi dégagées seront réinjectées dans le budget départemental d'actions sociales.

UNE GAUCHE QUI FAIT CE QU'ELLE DIT

Pierre Bédier à Marc Jammet

• JE VOUS EMPÊCHERAI DE PARLER •



C'est ce qu'a osé dire le président du Conseil départemental des Yvelines en plein conseil municipal.

Pour ce qui concerne les élus communistes de Mantes-la-Jolie et du groupe Vivre mieux à Mantes-la-Jolie, rien ni personne ne les fera taire !

Voir en page 2

Si la droite locale et son mentor, Pierre Bédier, ont pu rester aussi longtemps au pouvoir dans notre canton, c'est qu'ils ont réussi "à brouiller les cartes".

Du circuit F1 (qui a fini par être abandonné) à la participation à l'exécutif de la communauté urbaine en passant par l'éco-quartier fluvial et ses 5.000 logements prévus sans aucun emploi créé, nombreux sont les élus qui, à gauche, ont cédé aux sirènes moyennant pour eux une petite part de pouvoir.

La droite locale a bien identifié son adversaire

CONTACTS

PCF SECTION DE MANTES-LA-JOLIE - Boite postale 71524 - 78205
Mantes-la-Jolie - pcfmlj@orange.fr - Blog: www.pcfmanteslajolie.fr
+ www.facebook.com/pcfmaneslajolie

Nous proposons une candidature bien à gauche:

- ◆ qui respecte ses électeurs et a le courage de défendre ses idées
- ◆ qui refuse clairement de participer à tout exécutif dirigé par la droite
- ◆ qui donne la **priorité aux besoins des habitants** et des salariés quelles que soient les circonstances.

POUR LE DROIT À LA SANTÉ

La pandémie du coronavirus a révélé la faiblesse de notre système de santé.

Si le gouvernement Macron a imposé plusieurs fois un confinement à toute la population ce n'est pas pour éradiquer la maladie mais parce que nos hôpitaux publics dont on a fermé les lits et réduit les moyens étaient incapables de faire face à la situation.



C'est particulièrement vrai pour notre hôpital à Mantes-la-Jolie.

Le Conseil départemental communique beaucoup sur le financement de "maisons de santé".

Mais il ne s'agit que "d'alléger les charges" (secrétariat, immobilier ...) de médecins libéraux qui exercent déjà dans notre région.

Nous agissons contre le véritable désert médical qu'est devenu le Mantois, pour l'accès de chacun à des soins de qualité.

Nous proposons :

◆ le financement et la création de centres municipaux de santé avec l'embauche de **nouveaux médecins** par les communes.

◆ La création d'un service départemental dédié dont la mission sera d'informer et de valoriser notre offre auprès des étudiants en médecine que nous proposerons de salarier.

Maisons de santé ou centres municipaux de santé ?

La droite locale fait semblant de confondre les maisons de santé et les centres municipaux de santé (pour mieux refuser ces derniers).

Les maisons de santé sont des locaux qui seront subventionnés plus ou moins par le Conseil départemental. Elles vont « attirer » des médecins libéraux (*dont certains réalisent des prestations privées à l'hôpital de Mantes et qui risquent donc d'abandonner les services hospitaliers*). Mais au bout du compte, il n'y aura pas ou peu de médecins nouveaux.

Les centres municipaux de santé vont salarier des nouveaux médecins. Ils proposeront une offre aux nouveaux médecins sortant des facultés de médecine. 80% de ces étudiants sont des jeunes femmes et seraient sans-doute intéressées par des horaires réguliers permettant de concilier activité professionnelle et personnelle. Une fois décomptés les remboursements (*Sécurité sociale, mutuelles ...*) le coût de cette embauche reviendrait à 15.000 euros annuels par médecin pour la collectivité territoriale.

SUR LE CANTON, CE SONT DES DIZAINES DE NOUVEAUX MÉDECINS ACCESSIBLES À TOUTE LA POPULATION QUI POURRAIENT ARRIVER.

DÉFENDRE L'EMPLOI ET LES SERVICES PUBLICS. CONTRÔLER L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS.

En prétextant "défendre l'emploi", Pierre Bédier et la droite ont ouvert toute grande "la boîte à subventions publiques" sans jamais exiger qu'en échange les entreprises ne s'engagent dans la création d'emplois.

Ce sont des millions d'euros que le Conseil départemental a injecté sans aucun contrôle pour Renault à Flins, Dunlopillo à Mantes-la-Jolie ou encore Calcia à Gargenville ...

Résultats: nos emplois disparaissent, les collectivités locales s'appauvrissent faute de recettes, on travaille de plus en plus loin de son domicile et les grands axes autoroutiers fleurissent.

C'est aussi le cas pour le personnel du département avec la diminution du nombre d'agents départementaux et des moyens pour leurs missions. Les besoins augmentent sans que les moyens suivent. (*moins 2,6 % d'emplois de fonctionnaires*)

De ce fait, les délais d'attente s'allongent pour la mise en place des mesures, les services sont saturés à tous niveaux, les missions s'exercent en mode dégradé, la gestion dans l'urgence devient la norme. L'investissement des professionnels ne peut plus suffire à pallier les carences de moyens. Cette situation arrive à un point de rupture tant pour le service rendu que pour les professionnels. Partout, ça craque !

Nous proposons:

♦ le contrôle des fonds publics accordés. En échange les entreprises doivent s'engager à créer des emplois de proximité, à maintenir et à relancer leurs productions au plus près des habitants. Ce sera notamment le cas pour Renault à Flins qui doit s'engager à produire un nouveau véhicule et à réintégrer sur son site les productions qu'il a déléguées à la sous-traitance.

♦ Dans le prolongement, la création d'une **commission départementale de contrôle des fonds publics**. Constituée d'élus départementaux et de représentants des syndicats, elle établira chaque année un rapport. Celui-ci sera soumis à l'assemblée départementale et rendu public. Il établira la liste des subventions versées aux entreprises et aux communes au regard du nombre d'emplois créés.

♦ la création d'un **service départemental de l'emploi**. Celui-ci sera chargé de "suivre" la réalité des emplois maintenus ou créés. Il s'assurera notamment qu'en échange de l'octroi de fonds publics, tous les départs en retraite seront remplacés, que des formations efficaces seront préalablement mises en place. Il agira également pour soutenir les commerces de proximité et non les zones commerciales éloignées des lieux de vie.

♦ **La titularisation des contractuels (18% des emplois permanents sont occupés par des CDD)** et une véritable politique de **recrutement** pour faire répondre aux besoins

Lors de chaque campagne électorale, Pierre Bédier annonce qu'il sauve des emplois.

En 2015, il annonçait qu'il avait sauvé 318 emplois à Dunlopillo.

Cette fois-ci, il annonce qu'il en a sauvé ...90 !

Avec les intérimaires, où sont passés les 300 emplois qu'il affirmait avoir sauvés ?

Le 13 février 2015, en pleine campagne électorale, Pierre Bédier candidats - annonçait triomphalement un protocole d'accord industrielle et les emplois de l'entreprise Dunlopillo à Limay et à



A la clef, 10 millions d'euros de fonds Depuis, il s'est passé un an. Le propriétaire Cauval, a été placé en redressement judiciaire. Les prédateurs sont sur les rangs pour

OÙ SONT PASSÉS LES FONDS ?

En 2015, le groupe a ainsi perçu 6 millions du département des Yvelines des terrains départemental prenant à sa charge la dette de 500.000 euros) mais aussi, indirectement (par le biais de la sous-traitance) d'un site à Porcheville que Ca

LE RETOUR DU SOCIAL

Notre département, l'un des plus riches de France (3° en terme de revenu fiscal par habitant) vient de voter un budget équilibré à 1 milliard 600 millions d'euros.

Misant sur l'égoïsme supposée d'une population en moyenne plus fortunée qu'ailleurs, Pierre Bédier et la droite départementale ont justifié qu'ils réduisaient l'action sociale à sa plus simple expression.

Un département solidaire, ce devrait être au contraire une aide conséquente aux populations les plus en difficultés pour permettre l'insertion de toutes et de tous.

Nous proposons:

- ◆ **la réouverture des PMI fermées (66% !)** alors même que les impôts départementaux augmentaient (66% !). Pour notre canton, cela a concerné les antennes du boulevard Sully, de la clinique du Lac et de la rue Savorgnan de Brazza à Mantes-la-Jolie, la route de Houdan à Mantes-la-Ville. Tous ces lieux de proximité ont été regroupés rue de la Division Leclerc à Mantes-la-Jolie.
- ◆ Le développement de la **planification familiale** rue de la Division Leclerc à Mantes-la-Jolie, permettant de s'informer sur ses droits, l'éducation à la sexualité et des aides dont on peut disposer.
- ◆ Une action déterminée et les investissements qui vont avec pour les femmes et les enfants **victimes de violences conjugales**. Le Conseil départemental s'appuiera sur un déploiement d'actions concrètes comme des lieux identifiés avec des professionnels dédiés permettant un accueil de qualité (*psychologue, juriste, travailleur social,...*). **Nous proposons l'ouverture à Mantes-la-Jolie d'une nouvelle résidence (annoncée à grands bruits en 2014 ... puis abandonnée ensuite car située à proximité de la gare au profit futur des promoteurs immobiliers).**
- ◆ **Le droit à la mobilité.** Le département du Val-de-Marne a institué, lui, depuis plusieurs années, le **remboursement à 50% des cartes Navigo**. Nous proposons que le département des Yvelines mette en oeuvre cette mesure au cours du prochain mandat départemental.
- ◆ La lutte déterminée **contre les marchands de sommeil** qui profitent de la crise du logement. Le Conseil départemental appuiera les communes (*via notamment son office foncier*) dans les procédures d'interdiction de louer, d'expropriation puis de réhabilitation et remise en location par les sociétés HLM.
- ◆ Un service départemental pour **prévenir les expulsions locatives** sera créé. Son rôle sera d'identifier les difficultés en amont en coopération avec la Caisse d'allocations familiales, d'intervenir au plus tôt pour éviter l'engagement des procédures d'expulsions.
- ◆ **Le droit à l'alimentation pour tous les collégiens.** Alors que la privatisation des cantines des collèges a provoqué un surcoût de 9 millions d'euros, nous remettrons en place sa gestion en **régie départementale. Le prix des repas payés par les parents sera diminué de 50%** au cours du prochain mandat. Dans le même temps, une **alimentation de qualité, bio et de proximité**, sera mise en place.
- ◆ La lutte **contre la fracture numérique** dans les collèges. Le Conseil départemental financera l'achat d'ordinateurs ou de tablettes pour les élèves scolarisés.
- ◆ Le Conseil départemental favorisera le **maintien à domicile de nos aînés**. Cela passe par l'aménagement des logements, le développement des portages à domicile, de l'aide ménagère, l'aménagement des bus, des voiries et des mobiliers urbains. Au cours du prochain mandat, il engagera la construction de **nouvelles résidences médicalisées publiques et y garantira des loyers abordables** accessibles à tous.
- ◆ Pour répondre aux besoins du **monde du handicap**, il accélérera la mise aux normes de tous les **établissements recevant du public** ainsi que des équipements de voirie. Il agira en collaboration avec tous les partenaires pour créer de **nouveaux foyers de résidents et augmentera le nombre de places de vie ouverte**. Il engagera une réflexion sérieuse sur la création de nouveaux modes d'hébergement pour les personnes ne pouvant pas travailler mais trop autonomes pour les foyers de vie. Il facilitera l'exercice de **la citoyenneté**: supports de communication visuels, écrits, oraux. Il diversifiera les accueils dédiés. **Il soutiendra réellement la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées)** pour qu'elle dispose enfin des moyens d'assurer sa mission (*il faut aujourd'hui entre 6 et 8 mois pour qu'un dossier soit traité !*)
- ◆ Le Conseil départemental rendra accessible à un plus grand nombre les **consultations spécialisées pour les enfants** comme la psycho-motricité, l'orthophonie ... (*Ces prises en charge sont aujourd'hui à deux vitesses : liste d'attente dans les CMP, ou dans le privé*).
- ◆ Il agira pour créer dans chacune de nos communes de notre canton des bains-douches et des toilettes publiques gratuites pour assurer à tous **le droit à l'hygiène et à la dignité**.

LE DROIT AU LOGEMENT

Ces dernières années ont été marquées par une course effrénée au bétonnage de nos communes: partout Bédier et la droite locale ont laissé "la bride sur le cou" aux promoteurs immobiliers.

Personne n'est épargné :



les locataires (et les demandeurs de logements sociaux) qui subissent la véritable épuration sociale à laquelle se livre la société HLM "Les Résidences Yvelines-Essonne".

Les propriétaires privés qui doivent faire face aux différents plans (dont le "plan gare").

C'est aussi l'écoquartier-fluvial relancé "en douce" (5.000 logements - 15.000 habitants supplémentaires !).

Partout on nous serine le même refrain: "laissez la place aux plus riches que vous !"

Nous proposons de mettre un terme à ces projets destructeurs. Les communes de notre canton doivent se développer à échelle humaine, permettre à chacun de se loger décemment.

♦ Limiter tout projet immobilier à 10 logements nouveaux.

♦ Préserver notre environnement en donnant la priorité à la conservation de notre patrimoine écologique, au développement de "poumons verts" (pelouses, arbres, squares, jardins ouvriers ... qui contribueraient d'ailleurs à la lutte contre le réchauffement climatique). l'engagement de véritables réhabilitations dans nos parcs sociaux sans augmentation des loyers.

♦ Pour cela, le Conseil départemental participera financièrement à ces réhabilitations. Cela permettra de baisser le coût pour les sociétés HLM tout en assu-

rant une véritable qualité pour les logements (norme HQE (haute qualité environnementale) notamment) et donc de ne pas augmenter les loyers.

♦ Il interviendra également pour augmenter le nombre de gardiens d'immeubles dans les patrimoines des sociétés HLM. Ces gardiens sont essentiels pour favoriser la proximité et le lien social.

♦ Pour les propriétaires privés, la mise en place d'un système départemental de garantie des loyers (avec la constitution d'un fonds de garantie). En échange d'un encadrement des loyers, ce système garantira aux propriétaires privés la perception des loyers auprès de ce fonds départemental.

DES COLLÈGES DE PROXIMITÉ

L'Education nationale supprime des postes d'enseignants et de personnels administratifs à tour de bras.

Le ministre Blanquer prévoit 1.800 suppressions de postes en collèges et en lycées alors que le nombre d'élèves va progresser à la rentrée prochaine.

Non seulement Pierre Bédier ne s'y oppose pas mais il fait le « sale boulot » de Blanquer en fermant nos collèges (Paul Cézanne et André Chénier pour commencer en 2021).

Nous proposons:

♦ le maintien, l'extension des bâtiments, la réhabilitation de nos collèges à Magnanville,

Mantes-la-Jolie, Mantès-la-Ville, Rosny-sur-Seine.

CULTURE. POUR UNE ACTION DÉTERMINÉE

La culture c'est d'abord un ensemble essentiel à la démocratie. Théâtre, danse, cinéma, musique, chansons, lecture publique, ouverture sur le monde ...

Elle est pourtant « le parent pauvre » des actions publiques.

Et particulièrement pour la droite au pouvoir dans les Yvelines.



Le Conseil départemental, la communauté urbaine Grand-Paris Seine et Oise, la droite à Mantes-la-Jolie ont d'abord sabré les subventions des médiathèques ou encore fait mourir notre Centre d'Actions Culturelles Georges Brassens (avec la complicité du maire de Magnanville).

Janvier 2018. Le CAC Georges Brassens s'invite devant la permanence de la droite mantaise

Ils prévoient aujourd'hui la destruction du Centre

culturel Le Chaplin ...

Et c'est elle qui subit - encore et toujours - les effets de la pandémie actuelle.

LA CULTURE DOIT ÊTRE DÉRANGEANTE - MÊME POUR LES ÉLUS EN RESPONSABILITÉ.

NOUS PENSONS QU'ELLE A AUSSI UNE MISSION ESSENTIELLE: S'ADRESSER À TOUTES ET À TOUS.

- ◆ De favoriser la lisibilité des **lieux de présentation**.
- ◆ De favoriser dans la même démarche la **mobilité** des publics et des intervenants culturels.
- ◆ De répondre aux besoins des lieux de **résidence et de créations** tout en développant la connexion et les **échanges de ressources** avec les structures associatives et communales.
- ◆ De développer l'**ensemble des pratiques**. Pour les amateurs pour leur permettre de pratiquer leurs expressions et de les donner à voir. Pour les professionnels avec un soutien administratif et financier aux projets artistiques. Pour les scolaires de la compétence du département
- ◆ (collèges) avec la mise en place de « collège au cinéma », développer des actions sur l'éducation à l'image en insistant sur les projets du numérique.
- ◆ Développer la **lecture publique** : accompagner les projets locaux. Comme dans le Val-de-Marne, offrir un livre à chaque nouveau-né et assortir cette action d'une exposition délocalisée sur le livre et le tout petit.
- ◆ La création d'un **observatoire départemental** des pratiques culturelles.

UN DÉPARTEMENT PROCHE DES CITOYENS ET UN FONCTIONNEMENT TRANSPARENT

Pour les citoyens de notre canton, l'institution départementale c'est loin (Versailles) !

Et Pierre Bédier, en voulant fusionner les départements des Hauts-de-Seine avec le nôtre, aggraverait encore les choses.

A la clef ce serait des services publics regroupés et dégradés auxquels s'ajouterait un éloignement des citoyens du lieu où les décisions se prennent.

Pour sa part, l'information sur le fonctionnement du département est réduite à de " la communication " très orientée.

Pour aller vite, on ne nous dit pas tout.

Nous proposons :

- ♦ d'annuler immédiatement la fusion en cours des deux départements
- ♦ la création d'une antenne départementale dans chacune des "régions" de notre département. Celle-ci aurait pour mission d'accueillir les habitants, de les informer et de recueillir leurs avis.
- ♦ l'enregistrement et la diffusion en direct des séances du Conseil départemental.
- ♦ La construction chaque année d'un budget participatif. Au plus proche des citoyens, des réunions ouvertes à tous seront organisées. La parole y sera laissée avant tout aux citoyens. C'est sur cette base que nous demanderons aux services départementaux de préparer le budget chaque année.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE. LUI REDONNER DU SENS

La coopération décentralisée mise en oeuvre par le Conseil départemental est obscure.

C'est le moins que l'on puisse dire au vu des procédures judiciaires qui ont été engagées et au silence obstiné entretenu par Bédier en réponse aux critiques sur "une coopération destinée à entretenir de "bons rapports" avec certains dirigeants d'une république et avec une monarchie aux seules fins "d'encadrer les ressortissants yvelinois".

Là encore, la transparence doit être de mise.

Nous proposons:

- ♦ un audit sur cette coopération décentralisée ces dernières années.
- ♦ La remise à plat et la définition d'une véritable coopération décentralisée qui doit privilégier l'ouverture d'esprit tous azimuts et susciter curiosité et empathie.
- ♦ Au niveau national avec le monde de la ruralité. Des stages-découvertes seront organisés entre les jeunes Yvelinois en coopération avec des départements ruraux et inversement. Ils seront sources de rencontres et de découvertes de modes de vie et de problématiques différents.
- ♦ Au niveau international avec le même objectif autour de la solidarité. Nous proposons la mise en oeuvre de telles coopérations avec la Palestine (victime d'apartheid moderne) ou encore l'Afrique du Sud (qui en est sortie après des décennies de lutte dirigée depuis sa prison par Nelson Mandela - même si de nombreuses difficultés demeurent).
- ♦ Toutes ces actions de coopération seront soumises à un contrôle rigoureux de l'utilisation des fonds publics engagés.

TRANSPORTS.

POUR LE DROIT À LA MOBILITÉ.

Dans notre canton, les transports sont devenus un problème qui nous pourrit la vie.

Pire, cela s'aggrave d'année en année !

Pour les salariés qui consacrent jusqu'à 3 ou 4 heures quotidiennement pour se rendre à leur travail avec des trains surchargés ou/et non ponctuels ou des routes-autoroutes dans lesquelles on bouchonne et on pollue de plus en plus.

Pour les trajets inter et intra communaux qui demeurent déficients: arrêts de bus mal disposés, changements de lignes fréquents ...

Des pistes cyclables pour lesquelles tout reste à faire. En effet, ce ne sont pas les voies cyclables "dessinées" à la va-vite sur nos voies communales qui résoudront le problème !

Nous proposons de :

- ♦ donner tout d'abord la **priorité aux transports en commun**. Plutôt que de bétonner les Yvelines par la multiplication des routes - voire maintenant des "autoroutes urbaines", le Conseil départemental doit favoriser d'autres modes de déplacement (*SNCF, bus ...*) - notamment en agissant au sein "d'Ile-de-France Mobilités" au sein de laquelle il est représenté. Il peut utiliser également son Etablissement foncier (*EPFY*).
- ♦ Remettre à plat et redéfinir un **plan départemental de transports inter et intra communaux** en lien avec les communes concernées. Cela passe par une action forte pour maintenir et développer nos emplois de proximité, pour s'opposer à la multiplication des opérations immobilières.
- ♦ Redéfinir et de mettre en place des **réseaux de pistes cyclables sécurisées** après une véritable concertation avec les habitants.

- ♦ Assurer vraiment le **droit à la mobilité pour tous**. Le Conseil départemental du Val-de-Marne, par exemple, prend à sa charge 50% du coût des cartes Navigo. Comment le Conseil départemental des Yvelines peut-il continuer à refuser cette mesure ? **Nous proposons que le remboursement à 50% des cartes Navigo pour les Yvelinois soit mis en place progressivement d'ici la fin du prochain mandat départemental (2021 - 2027).**



ET AUSSI ...

UNE VOLONTÉ POLITIQUE AVEC DU SENS

Plutôt que de se soumettre aux décisions politiques du gouvernement Macron et de négocier au rabais, le Conseil départemental doit prendre des positions claires:

- ◆ Pour défendre l'emploi industriel de proximité
- ◆ Pour maintenir et développer les services publics au plus près des citoyens (*Postes, crèches, cantines scolaires ...*)



L'ex Maire Front National a justifié la fermeture de La Poste Jean Jaurès à Mantes-la-Ville. De leur côté, Marc Jammet et les militants mobilisaient les usagers.

- ◆ Pour une gestion publique de l'eau.



Aujourd'hui la concentration des groupes privés de gestion de l'eau a pour seule motivation le profit qu'ils peuvent en tirer, qu'importe le gâchis occasionné par les fuites d'un réseau non entretenu. Seule une gestion publique est porteuse de solution pour développer une gestion durable de ce bien commun, dans un contexte de changement climatique. C'est déjà une

réalité pour 40% de la population française pour l'eau potable et 58% pour l'assainissement des eaux usées.

Une gestion publique de l'eau assure non seule-

ment des tarifs accessibles pour tous, mais aussi un réinvestissement des excédents dans l'entretien et le développement du réseau, une proximité de service, des outils pour les élus et la défense de l'intérêt général.

- ◆ Pour assortir tous les contrats d'insertion d'une **garantie d'embauche** dans ses propres services, ceux des autres collectivités territoriales yvelinoises ou dans les entreprises de notre région (*via le service départemental de l'emploi*).
- ◆ Pour **refuser l'éloignement des citoyens** des lieux de décision. **Il prendra position pour l'existence de chacun des départements actuels et, en cohérence, mettra un terme au processus de fusion engagé entre les Yvelines et les Hauts-de-Seine.** Il se prononcera pour le maintien des compétences de toutes nos communes, la redéfinition des coopérations librement consenties entre les communes sur des projets communs plutôt que pour des communautés qui décident de tout sans aucune légitimité (*comme c'est le cas avec la communauté urbaine GPSEO actuellement en faillite*).
- ◆ Pour la **sécurité des biens et des personnes.** Il développera des **actions au plus près des habitants avec le soutien d'éducateurs de rue et clarifiera l'action et l'organigramme de l'IFEP** (*Institut d'éducation, de formation et de prévention*) dirigé actuellement par le Premier adjoint de Mantes-la-Jolie qui vient d'être mis en examen pour subornation de témoins dans l'affaire judiciaire du marché du Val-Fourré. Il se prononcera pour une **augmentation des effectifs de la police nationale** afin de remettre en oeuvre à terme des **actions d'îlotage** auprès des populations et des commerçants.

MANTES. UNE GAUCHE DEBOUT.

Liste citoyenne d'unité à gauche soutenue

par la section de Mantes-la-Jolie du Parti communiste français



**HONNÊTETÉ, DÉTERMINATION,
À VOTRE ÉCOUTE.**



Armelle HERVE
Conseillère municipale

Binta SY
Conseillère municipale

Marc JAMMET
Conseiller municipal
Conseiller communautaire

Mohammed MMADI
Conseiller municipal

SANTÉ, EMPLOI, SOCIAL, LOGEMENT, COLLÈGES.



MANTES. UNE GAUCHE DEBOUT.

Liste citoyenne d'unité à gauche

soutenue par la section de Mantes-la-Jolie du Parti communiste Français

- ⇒ Retrouvez notre circulaire sur le site officiel du gouvernement :
www.programme-candidats.interieur.gouv.fr
(à partir du 31 mai)
- ⇒ Pour nous aider financièrement: vous pouvez nous envoyer votre participation financière à: « Marie Llorente, mandataire financier de Marc Jammet et Binta SY », PCF Mantes-la-Jolie, Boîte postale 71524 78205 Mantes-la-Jolie. Les versements par chèques bénéficient d'une réduction d'impôts sur le revenu de 66 % (nous vous enverrons un reçu officiel).
- ⇒ Pour nous aider anonymement: envoyez-nous simplement votre nom, prénom et adresse, nous vous enverrons nos différents matériels en plusieurs exemplaires. A vous de les utiliser auprès de vos proches, de vos voisins comme il vous plaira.
- ⇒ Pour vous informer en direct: www.marcjammet.fr et sur Facebook (groupe « Mantes, une gauche debout »).

V

ous avez entre les mains nos propositions.

Nous ne prétendons pas qu'elles sont parfaites.

Elles sont le reflet de notre activité d'élus sur le canton de Mantes-la-Jolie et, SURTOUT, de l'aide que nous ont apporté associations, syndicats, citoyens dans de nombreux domaines.

Nous voulons ici tous les en remercier.

C'est aussi le symbole de notre conception de l'action politique.

Nous pensons que les partis politiques sont essentiels à la démocratie à une condition: qu'ils changent !

Qu'ils aient du courage et de l'honnêteté !

Qu'ils écoutent réellement les citoyens, qu'ils tiennent compte de ce qu'ils disent, qu'ils aient enfin l'honnêteté de dire ce qu'ils pensent et de s'y tenir !

C'est en ce sens que définir nos propositions nous a semblé incontournable: respecter les citoyens, vous respecter !

Bien à vous.

Marc JAMMET et Binta SY candidats titulaires

Mohamed MMADI et Armelle HERVE candidats remplaçants